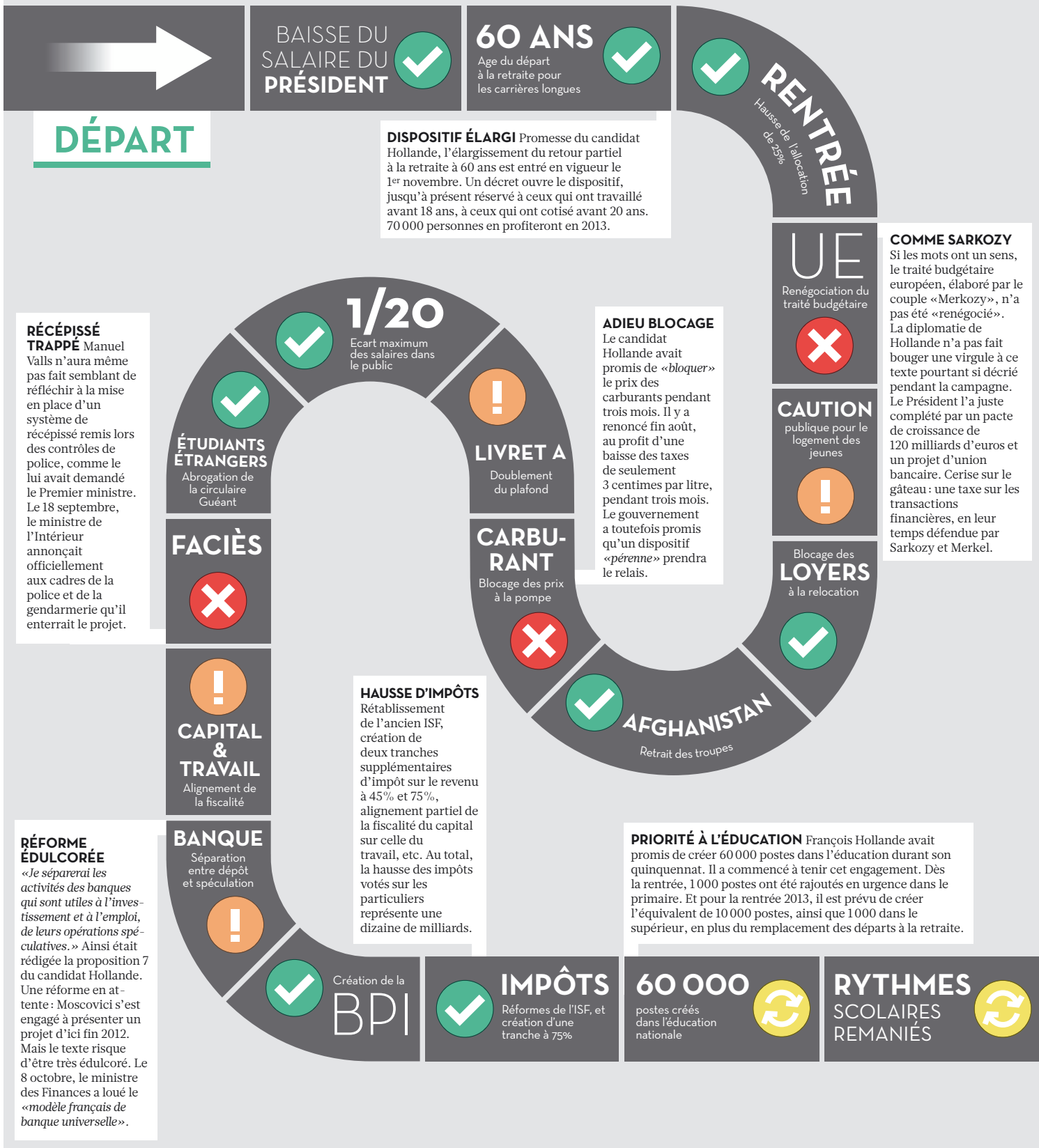


Les six premiers mois



du quinquennat

**EAU, GAZ
ÉLECTRICITÉ**
Tarification progressive



RETRAITES
Négociations pour une réforme globale



**RÉFORME
DES
LICENCIEMENTS
ÉCONOMIQUES**



**VOTE DES
ÉTRANGERS**
au élections locales



**TERRAINS
PUBLICS**
cédés pour le logement social



RECALÉ AU SÉNAT

Le principe d'un tarif progressif de l'énergie était un projet phare de François Hollande, mais la proposition de loi, qui prévoyait un système de bonus-malus en fonction de la composition du foyer, du mode de chauffage utilisé et de la situation géographique du logement, a été jugée trop compliquée et rejetée par le Sénat grâce à une majorité... PCF-UMP. Le texte doit être remanié.

2014 OU APRÈS

C'est la promesse qui vire au casse-tête, voire au boulet. Depuis trente et un ans, la gauche assure vouloir accorder le droit de vote aux étrangers non communautaires résidant en France. Malgré l'absence d'une indispensable majorité des 3/5^e des parlementaires, François Hollande ne devrait pas ouvrir la voie à un référendum.

IVG
Remboursement à 100%



déjà fait



mal fait



pas fait ou abandonné

HÔPITAL

fin de la convergence tarifaire public-privé



SYMBÔLE NATIONAL

Promesse actée par une des premières grandes lois du quinquennat, les emplois d'avenir ont symboliquement été lancés jeudi à Chelles (Seine-et-Marne) par François Hollande lui-même. «Ambition nationale» affichée, ce dispositif vise les jeunes peu ou pas qualifiés de 16 à 25 ans. Le gouvernement entend en créer 150 000 en deux ans et 100 000 dès 2013 pour un coût de 2,3 milliards.

**EMPLOIS
D'AVENIR**



**CONTRATS
DE GÉNÉ-
RATION**



**EXCEPTION
CULTURELLE**
acte II



**DÉCENTRA-
LISATION**
acte III



**CUMUL
DES
MANDATS**



**MARIAGE
POUR
TOUS**



**FIN DE
VIE**



D'UNE TAXE À L'AUTRE

La majorité a abrogé la TVA sociale de Sarkozy avant de programmer, à son tour, une évolution de ses différents taux au 1^{er} janvier 2014 pour 6 à 7 milliards de recettes supplémentaires annuelles. Le taux normal passera de 19,6 à 20% et le taux intermédiaire (celui de la restauration) de 7 à 10%. Des hausses compensées, pour les plus modestes, par une baisse du taux réduit sur les produits de première nécessité de 5,5 à 5%.

fin de la
TVA
Sarkozy




**SANS-
PAPIERS**
fin de la rétention des familles avec enfants



ARRIVÉE

**CONFÉRENCE
DE PRESSE**

 hors de l'Élysée



en cours